

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement Question écrite n° 129997

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les données de gestion de la comptabilité de la CNAVTS. Le rapport de la Cour des comptes de juin 2011 sur la certification des comptes du régime général de sécurité sociale, précise que : « En l'absence d'un déversement automatique des données de gestion dans la comptabilité, les éléments de corroboration issus d'un audit de la CNAVTS ainsi que des revues analytiques nationales et locales apportent à la Cour des assurances partielles sur la correcte ventilation comptable et sur l'existence d'un chemin de révision des prestations légales.» Il lui demande quelles sont les dispositions que le Gouvernement compte mettre en place pour améliorer l'information de la Cour des comptes sur les données de gestion de la comptabilité de la CNAVTS.

Données clés

Auteur: M. Marc Le Fur

Circonscription: Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 129997 Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1951 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)